



Toulouse, le 30 janvier 2024

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour la période du 5 février au 4 mars 2024

Madame la PDG,

Lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2024, les personnels ont une nouvelle fois sollicité les organisations syndicales pour déposer un préavis de grève dans le contexte post-bascule 3P : ils et elles continuent de dénoncer les conditions dans lesquelles s'est déroulée la bascule dans cette nouvelle organisation de la chaîne de prévision et alertent sur les conséquences de la nouvelle organisation sur la qualité du service rendu aux usagers et clients de Météo-France et sur la santé des agentes et agents.

Les organisations syndicales Solidaires-Météo, SNM-CGT et SNITM-FO déposent un préavis de grève pour la période du 5 février au 3 mars 2024 et les nuits attenantes. Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de Météo-France, et plus particulièrement tous les prévisionnistes et les personnels des autres services de Météo-France dont l'activité est impactée par 3P.

En Assemblée Générale, les personnels ont fait le constat :

- que la chaîne de production n'est pas suffisamment robuste, donnant encore des résultats aberrants sur toute sorte de situations météorologiques et sur des échéances non modifiables, rallongeant la durée d'expertise, au contraire de l'objectif annoncé.
- que les prévisionnistes ne sont toujours pas suffisamment formés à la manipulation des outils, mais surtout à la méthodologie et à la pratique, que ce soit en région ou au CNP.
- que la baisse de qualité de service induite, les injonctions contradictoires, les sentiments grandissants de honte et de perte de sens au travail génèrent un fort mal-être dans de nombreux services de Météo-France.

Tous ces éléments de dysfonctionnement provoquent du stress et de l'angoisse, particulièrement délétères pour la santé des agent·es.

Les organisations syndicales rappellent à la direction générale qu'elle a obligation de prendre des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé mentale et physique de l'ensemble des agent·es sur leurs postes de travail. Les mesures annoncées à cet égard en FS-EP le 15 décembre 2023 et les visites et déplacements de la direction en régions et au CNP n'ont apporté aucune solution concrète.

Par ailleurs, les organisations syndicales continuent de revendiquer :

- à court terme :
 - de revoir l'organisation de la chaîne de production afin de fournir un service rendu à la hauteur de l'expertise présente dans notre établissement, cela passe en particulier par :
 - la possibilité de corriger la base Alpha par une initialisation modèle (TSR) et que les prévisionnistes en DIR puissent réellement contribuer à la correction de la base de données de prévision.
 - le maintien d'horaires permettant de réaliser les productions sans dégradation de la qualité.
 - la généralisation du message actuellement présent sur les extranets vers toutes les productions issues d'une base automatisée et non expertisée par les prévisionnistes (base Alpha « brute »).
 - la mention sur les productions expertisées de l'absence d'expertise en cas de grève
 - que la Direction Générale assume la dégradation du service rendu en l'état actuel, et soit présente lors des réunions clients suite à des remontées négatives.
 - la mise en place en urgence d'un plan d'action afin d'éliminer ou au moins de limiter significativement et au plus vite les troubles psycho-sociaux.

- des moyens pour accompagner les personnels en difficulté.
- à moyen terme, des effectifs supplémentaires pour l'établissement et des politiques RH ambitieuses, afin de permettre à Météo-France de remplir ses missions de service public en préservant les conditions de travail des personnels

Veillez agréer, Madame la PDG, nos salutations respectueuses

SNITM/FO
Jerome Lartisant



Solidaires-météo
Gilles Vadé



SNM/CGT
François Giroux

